

# Réunion du Conseil Municipal du 28 Novembre 2017 à 20h00

**Présents** : Messieurs PECHO Jean, VALOIS Éric, D'HEYGÈRE Pascal, LIEURE Patrice, LE CAM Philippe, VERCOUTÈRE Marc, METAIS Joël, Mademoiselle CONTY Rosemonde, Mesdames CORNET Roselyne, GUILLOT Isabelle.

**Absent excusé** : Mr MARION Thierry.

**Approbation de la séance du 22 Septembre 2017** : La séance du 22 Septembre 2017 est approuvée à l'unanimité.

**Dossier H.L.M** : Suite aux réponses définitives des subventions demandées, la commune a repris contact avec Mr BOITEL pour un rendez-vous afin d'avoir des nouvelles précises sur le dossier, et l'engagement des travaux.

**Dossier subvention en cours pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux, et l'acquisition du garage pour le stockage du matériel communal** : Il reste deux dossiers en cours auprès du Conseil Départemental, les dossiers transmis peuvent être reportés sur demande de la commune au titre de l'exercice 2018, le Conseil Municipal décide de renouveler les demandes.

**Décision modificative RPI investissement** : Afin de régler la facture du Syndicat scolaire des Hirondelles, il est nécessaire de prévoir une décision modificative comme suit :

615231 - 3 820,00€

2041581 op 1424 + 3 820,00€

023 + 3 820,00€

021 + 3 820,00€

Un prêt va être réalisé auprès du syndicat afin de ne plus demander aux communes des participations. Pour les amortissements dans les communes sur les sommes versées en 2017, il est possible de prendre une nouvelle délibération qui annulera la délibération 24/2017 qui fixait la durée d'amortissement à 9 ans, pour fixer une durée d'un an afin de ne plus trainer l'amortissement sur plusieurs années. Après délibération le Conseil Municipal fixe la durée de l'amortissement à 1 an.

**Colis personnes âgées** : Le Conseil Municipal adresse un colis de Noël à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans. Le montant du colis est d'environ 25€.

**Vœux du Maire** : Le 6 Janvier 2018 à 18h30.

**Point sur l'installation des luminaires** : La SICAE interviendra le 5 et 6 pour la pose des luminaires.

**Point RPI** : Le permis de construire est déposé auprès de la Communauté de Communes.

**Questions diverses** : Mr le Maire informe que la sortie de Noël prévue pour le 17 Décembre 2017 est complète, 2 cars sont prévus.

Pour les sapins de Noël Mr le Maire se charge de les récupérer cette semaine.

Mr le Maire fait part du courrier reçu de l'AC Margny les Compiègne pour l'organisation de la course 2018 et la demande de participation communale de 450€ comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide de reconduire cette manifestation.

Séance levée à 22h10.